



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté

Égalité

Fraternité





**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉNOVATION DE LA FILIÈRE MAINTENANCE DES VÉHICULES

JEUDI 19 JUIN 2025

**LYCÉE PIERRE MENDES FRANCE
MONTPELLIER**

Déroulement de la journée

1. 9h30 **Intervention de l'ANFA** (Madame Cornotte)

2. 10h15 **Évolution des référentiels de la filière** (Madame Bauval)
 - a. Statistiques
 - b. Nouveaux référentiels
 - c. Proposition de progression pédagogique

3. 11h30 **Analyse Fonctionnelle et Structurale** (Monsieur Campoy)

4. 13h15 **Évolution du règlement d'examen** (Madame Bauval)
 - a. Unités certificatives
 - b. Évaluation par compétences

5. 14h30 **L'enseignement de l'habilitation pendant le cursus CAP et BAC** (Monsieur Paccaud)

6. **Mot de clôture**

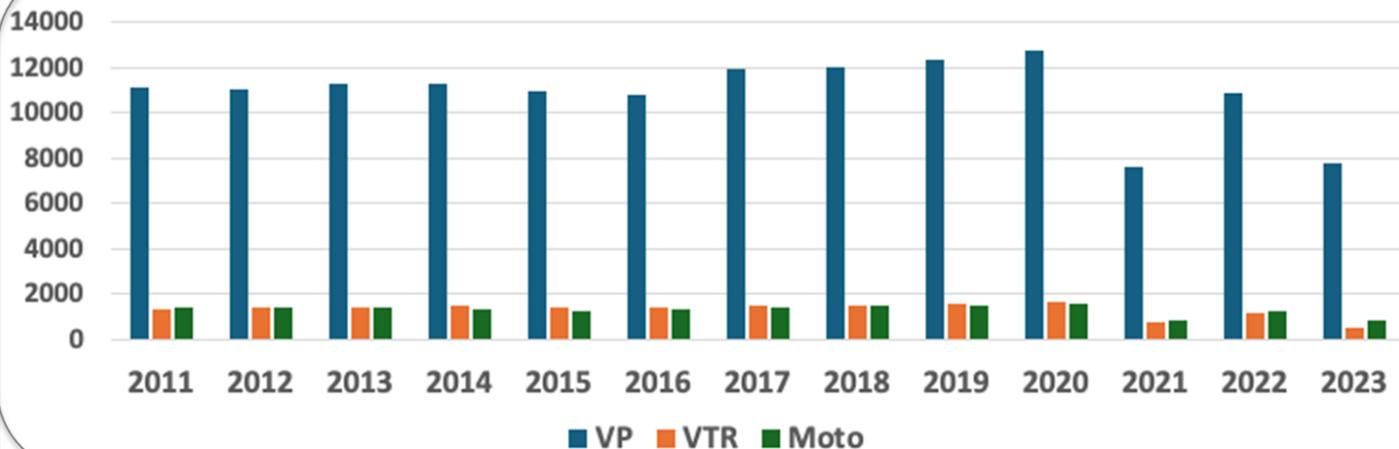
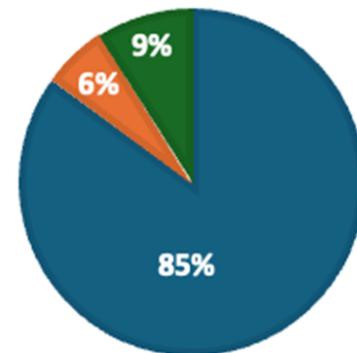
1. Intervention de l'ANFA

Contexte de la rénovation

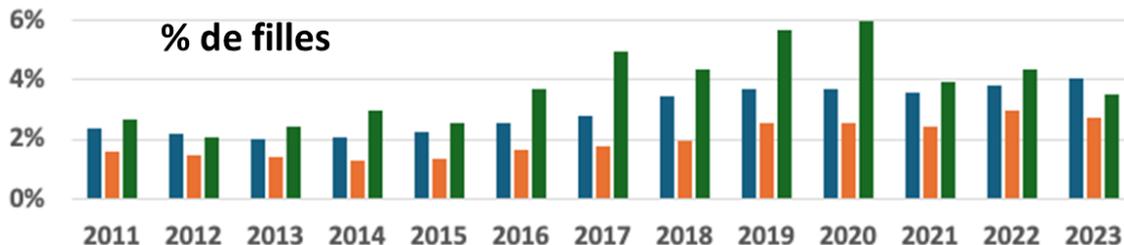
2. Évolution des référentiels de la filière

Session 2023

VP 7 801 VTR 555 Moto 825



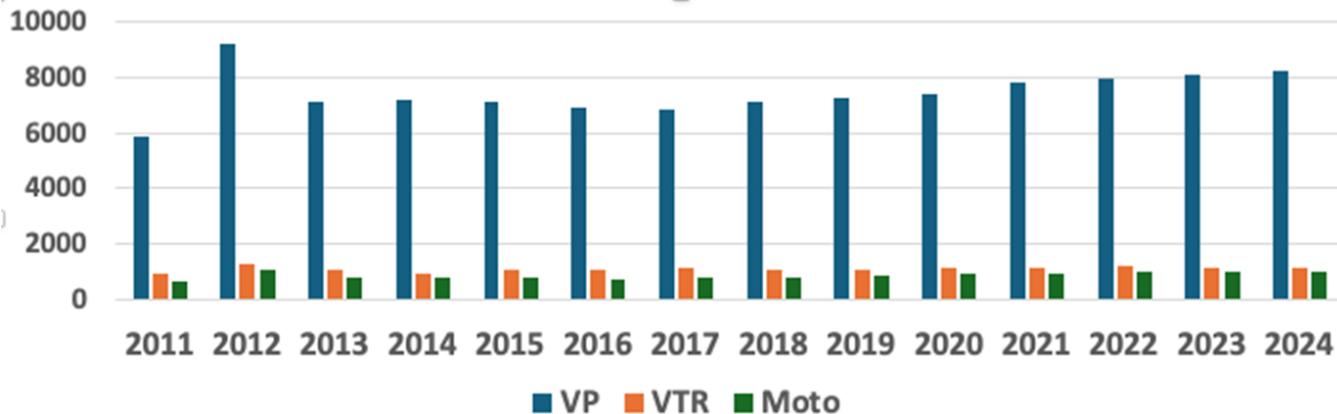
% de filles



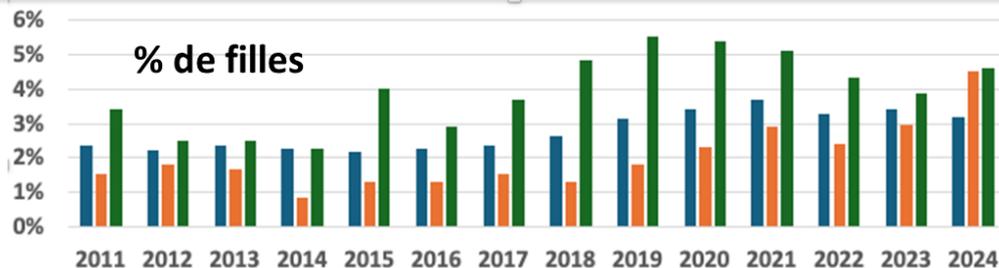
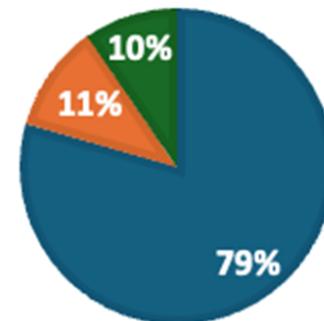
Session 2023 (nb filles)

VP 314 VTR 15 Moto 29

Bac Pro

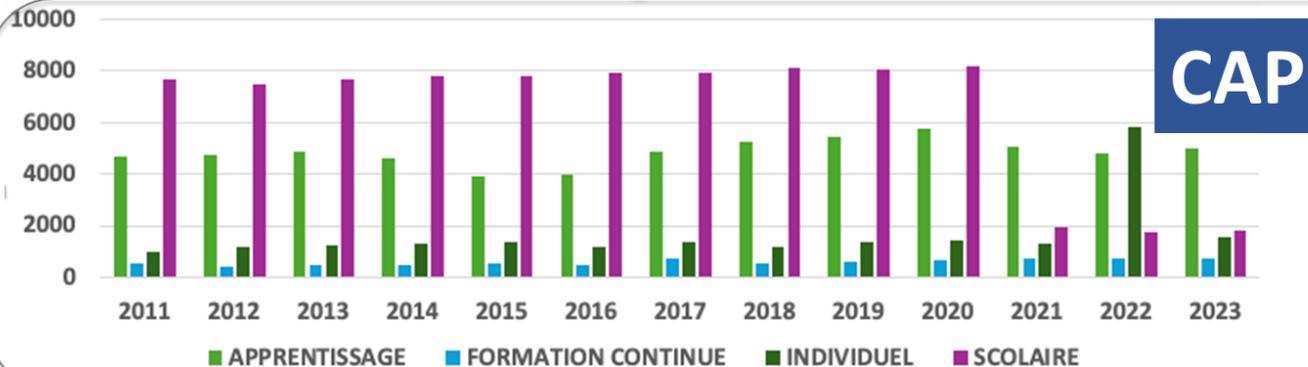


Session 2024
 VP 8 263 VTR 1 146 Moto 1 001



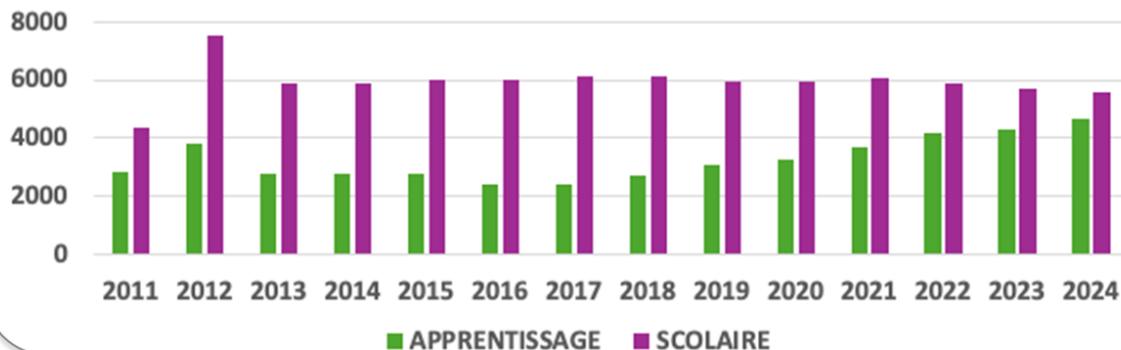
Session 2024 (nb filles)

VP 263 VTR 52 Moto 46



Session 2023

Apprentissage	4982	54 %
Ens. à distance	160	2 %
Formation continue	701	8 %
Individuel	1534	17 %
Scolaire	1804	20 %
Total	9181	



Session 2024

Apprentissage	4676	45 %
Ens. à distance	10	0,1 %
Formation continue	82	1 %
Individuel	81	1 %
Scolaire	5561	53 %
Total	10410	

Écriture des Référentiels d'Activités Professionnelles

- Identification des activités par pôle
- Identification des tâches associées aux activités et du niveau d'autonomie
- Spécification des résultats attendus pour chacune des tâches



Définition du RAP avec le GT experts professionnels

Écriture des référentiels de compétences professionnelles et référentiels d'examen

- Définition des compétences professionnelles par pôle d'activités
- Formalisation des critères d'évaluation pour chacune des compétences
- Définition des épreuves par pôle d'activités
- Définition des modalités de PFMP

GT enseignants en lien avec le GT professionnel

Rédaction d'un guide
d'accompagnement
pédagogique avec le GT
enseignants

- Propositions d'organisation des enseignements
- Exemples de séquençement des situations d'apprentissages

Écriture du référentiel BTS

Présentation RAP en CPC nov. 2024

Présentation au CSL et CSE janv. 2025

Présentation référentiels en CPC mars 2025

Arrêté du 26 mars 2025

Publication au JO 2 mai 2025

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

Baccalauréat Professionnel MAINTENANCE DES VÉHICULES

RÉFÉRENTIELS 2014

Options :

- véhicules particuliers
- véhicules de transport routier
- motocycles



RÉFÉRENTIELS 2025

Options :

- **véhicules légers**
- véhicules de transport routier
- motocycles

Activités	Tâches professionnelles
1. Maintenance périodique	T1.1 Effectuer les contrôles définis par la procédure
	T1.2 Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
	T1.3 Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance
2. Diagnostic	T2.1 Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie
	T2.2 Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux
	T2.3 Proposer des solutions correctives
3. Maintenance corrective	T3.1 Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
	T3.2 Régler, paramétrer
4. Réception – Restitution du véhicule	T4.1 Prendre en charge le véhicule
	T4.2 Restituer le véhicule
	T4.3 Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire, un service*, un produit*
5. Organisation de la maintenance	T5.1 Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
	T5.2 Ouvrir*, compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation, un devis*



Exemple en BAC PRO

PÔLES D'ACTIVITÉS	ACTIVITÉS
PÔLE 1 ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES	A1.1 Organisation de l'intervention
	A1.2 Réalisation des contrôles définis par une procédure
	A1.3 Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques
	A1.4 Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique
	A1.5 Conseils techniques et d'entretien du véhicule auprès de la clientèle
PÔLE 2 MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES	A2.1 Préparation de l'intervention
	A2.2 Remise en conformité des systèmes
PÔLE 3 DIAGNOSTIC DES SYSTÈMES DES VÉHICULES	A3.1 Réalisation d'un pré-diagnostic
	A3.2 Recherche de pannes

Baccalauréat professionnel MAINTENANCE DES VÉHICULES

Pôle 1 Entretien périodique des véhicules

A1.1 Organisation de l'intervention

A1.2 Réalisation des contrôles définis par la procédure

A1.3 Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques

A1.4 Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique

A1.5 Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle

Pôle 2 Maintenance corrective des véhicules

A2.1 Préparation de l'intervention

A2.2 Remise en conformité des systèmes

Pôle 3 Diagnostic des systèmes des véhicules

A3.1 Réalisation d'un pré-diagnostic

A3.2 Recherche de pannes

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

Pôle 1 Entretien périodique des véhicules

A1.1 Organisation de l'intervention

A1.2 Réalisation des contrôles définis par la procédure

A1.3 Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques

A1.4 Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique

A1.5 Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle

Pôle 2 Maintenance corrective des véhicules

A2.1 Préparation de l'intervention

A2.2 Remise en conformité des systèmes

A2.3 Réalisation de diagnostic de premier niveau

Pôle 3 Diagnostic des systèmes des véhicules

A3.1 Réalisation d'un pré-diagnostic

A3.2 Recherche de pannes

CAP

**Entretien périodique des
véhicules**

**Maintenance corrective
des véhicules**

Baccalauréat professionnel

**Entretien périodique des
véhicules**

**Maintenance corrective
des véhicules**

**Diagnostic des systèmes
des véhicules**

POLE 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE DES VEHICULES	
ACTIVITÉ 2.1 : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION	
<i>Tâches associées</i>	
T2.1.1 Saisie sur l'ordre de réparation des informations concernant l'intervention	
T2.1.2 Approvisionnement des sous-ensembles, éléments, produits, équipements et outillages	
<i>Moyens et ressources</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules équipés de motorisation toutes énergies (thermique, électrique et hybride) et de systèmes connectés - Aire et poste de travail conformes - Équipements de protection collective et individuelle - Support de communication (Papier ou numérique...) - Outillages nécessaires à l'intervention - Zone de stockage conforme à la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-ensembles et produits nécessaires à l'intervention - Matériel de consignation d'un véhicule électrique ou hybride - Outil de diagnostic et instruments de contrôle - Fiches de travail - Ordre de réparation - Document(s) constructeur(s)
Autonomie : totale	
Conditions d'exercice	<p><i>Recommandations :</i></p> <p>Pour toute l'activité :</p> <p>La préparation de l'intervention est conforme aux interventions à réaliser.</p> <p>Toutes les données et informations techniques nécessaires à l'intervention sont collectées et en cohérence avec l'intervention à réaliser.</p> <p>Les spécificités techniques du véhicule sont identifiées et prises en compte.</p> <p>La mise en place du poste de travail et l'utilisation du matériel sont conformes aux recommandations du constructeur et adaptées à l'intervention.</p> <p>Le véhicule est mis en sécurité selon les procédures du constructeur et la réglementation.</p> <p>Les consignes de l'entreprise visant à garantir la santé, la sécurité au travail et le respect de l'environnement sont appliquées.</p> <p>Les équipements de protection individuelle et collective sont présents, conformes et adaptés à l'intervention.</p> <p>Les moyens de prévention des risques professionnels sont mis en œuvre dont la prévention des risques liés à l'activité physique.</p> <p>Le temps imparti à l'intervention est identifié.</p> <p>Les procédures qualité de l'entreprise sont respectées.</p> <p>Le tri des déchets est conforme à la réglementation.</p>
	<p>Pour T2.1.1 :</p> <p>L'ordre de réparation est complété à chaque étape de l'intervention.</p> <p>Pour T2.1.2 :</p> <p>La liste des sous-ensembles, éléments, équipements et produits transmise est vérifiée.</p> <p>Les sous-ensembles, éléments, équipements et produits reçus sont conformes.</p> <p>Les équipements et outillages nécessaires sont disponibles, opérationnels et la périodicité des contrôles est respectée.</p>



Les activités de chaque pôle sont décrites sur une page.



Chaque activité est déclinée en tâches.



Condition de réalisation pour mener à bien l'activité



Degré d'autonomie attendu



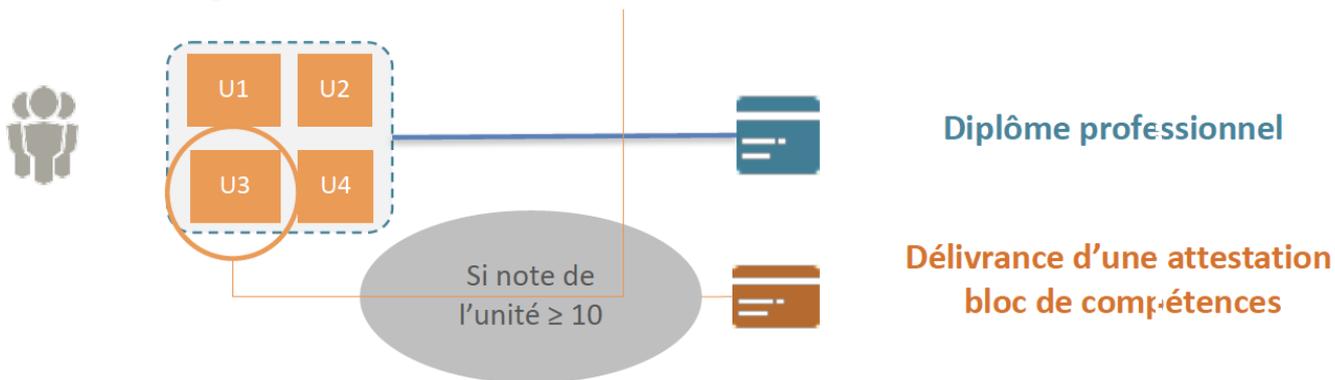
Description des résultats attendus

Principe des blocs de compétences

A un bloc de compétences correspond une unité certificative



Une attestation de blocs de compétences est délivrée quand note obtenue à l'unité ≥ 10 pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre de la VAE



BAC PRO MAINTENANCE DES VÉHICULES

BLOC 1 Réaliser l'entretien périodique des véhicules

C1.1 Organiser un entretien périodique

C1.2 Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique

C1.3 Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique

C1.4 Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule

BLOC 2 Réaliser la maintenance corrective des véhicules

C2.1 Préparer une intervention corrective

C2.2 Réaliser le remplacement ou la réparation des composants

C2.3 Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes

C2.4 Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective

BLOC 3 Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

C3.1 Constaté un dysfonctionnement

C3.2 Hiérarchiser les hypothèses

C3.3 Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir

C3.4 Identifier les solutions correctives

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

BLOC 1 Réaliser l'entretien périodique des véhicules

C1.1 Organiser un entretien périodique

C1.2 Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique

C1.3 Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique

C1.4 Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule

BLOC 2 Réaliser la maintenance corrective des véhicules

C2.1 Préparer une intervention corrective

C2.2 Réaliser le remplacement ou la réparation des composants

C2.3 Réaliser le réglage des systèmes

C2.4 Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective

C2.5 Réaliser le diagnostic de premier niveau

BLOC 3 Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

C3.1 Constater un dysfonctionnement

C3.2 Hiérarchiser les hypothèses

C3.3 Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir

C3.4 Identifier les solutions correctives

C2.1	Préparer une intervention corrective
<i>Principale activité mettant en œuvre la compétence</i> A2.1 Préparation de l'intervention	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
L'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement	Niveau 3
Les normes et réglementations	Niveau 3
La méthodologie de la maintenance corrective	Niveau 3
L'architecture des systèmes des véhicules thermiques, électriques et hybrides	Niveau 3
Les fonctions des systèmes	Niveau 3
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'énergie et de leur commande (mécaniques, électriques, hydrauliques...)	Niveau 3
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'information (acquisition, traitement, transmission ...)	Niveau 3
Les solutions d'assemblage et le comportement mécanique des systèmes	Niveau 2
Les caractéristiques et aptitudes mécaniques, thermiques, électriques des matériaux utilisés sur les véhicules	Niveau 2
La méthodologie de recherche d'informations nécessaire à la maintenance corrective	Niveau 3
Critères d'évaluation de la compétence	
Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du poste de travail, les moyens de prévention et le choix des équipements de protection collective et individuelle sont adaptés à l'intervention • Les risques liés à l'intervention sont identifiés et signalés • Les consignes d'hygiène et de sécurité sont respectées 	
L'intégrité du véhicule est garantie :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de protection du véhicule sont adaptés et correctement utilisés • La propreté du véhicule est préservée • La mise en sécurité du véhicule est conforme à l'intervention 	
L'environnement est préservé :	
<ul style="list-style-type: none"> • Le tri des déchets est préparé 	
La préparation de l'intervention respecte les procédures du constructeur et de l'entreprise :	
<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule est identifié (VIN, plaque d'immatriculation, spécificité technique etc...) • L'ordre de réparation est complété • L'outillage est conforme et adapté à l'intervention • Les informations collectées sont conformes et adaptées à l'intervention à réaliser • Les étapes de l'intervention sont identifiées • Le temps imparti de l'intervention est identifié • La disponibilité et la conformité des pièces sont vérifiées 	

Chacune des compétences est décrite sur une page.

Les connaissances associées à la compétence sont identifiées, le niveau taxonomique permet d'en définir les limites d'études.

Les critères d'évaluation de la compétence permettent d'en valider l'acquisition.

CAP

C2.2 Réaliser le remplacement ou la réparation des composants	
<i>Principale activité mettant en œuvre la compétence</i>	
A2.2 Remise en conformité des systèmes	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
L'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement	Niveau 3
Les normes et réglementations	Niveau 3
La méthodologie de la maintenance corrective	Niveau 3
L'architecture des systèmes des véhicules thermiques, électriques et hybrides	Niveau 2
Les fonctions des systèmes	Niveau 2
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'énergie et de leur commande (mécaniques, électriques, hydrauliques...)	Niveau 2
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'information (acquisition, traitement, transmission...)	Niveau 2
Les solutions d'assemblage et le comportement mécanique des systèmes	Niveau 2
Les caractéristiques et aptitudes mécaniques, thermiques, électriques des matériaux utilisés sur les véhicules	Niveau 2
La méthodologie de recherche d'informations nécessaire à la maintenance corrective	Niveau 3
Critères d'évaluation de la compétence	
<p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du poste de travail, les moyens de prévention et le choix des équipements de protection collective et individuelle sont adaptés à l'intervention • Les risques liés à l'intervention sont identifiés et signalés • Les consignes d'hygiène et de sécurité sont respectées <p>L'intégrité du véhicule est garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de protection du véhicule sont adaptés et correctement utilisés • Aucune détérioration n'est constatée • La propreté du véhicule est préservée <p>L'environnement est préservé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tri des déchets est réalisé • La réglementation environnementale est respectée <p>L'intervention respecte les procédures du constructeur et de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le temps imparti de l'intervention est respecté • Le remplacement des pièces respecte les procédures du constructeur et de l'entreprise • Les informations collectées (documentation, procédure du constructeur, etc.) sont adaptées à l'intervention à réaliser 	

BAC PRO

C2.2 Réaliser le remplacement ou la réparation des composants	
<i>Principale activité mettant en œuvre la compétence</i>	
A2.2 Remise en conformité des systèmes	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
L'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement	Niveau 3
Les normes et réglementations	Niveau 3
La méthodologie de la maintenance corrective	Niveau 3
L'architecture des systèmes des véhicules thermiques, électriques et hybrides	Niveau 3
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'énergie et de leur commande (mécaniques, électriques, hydrauliques...)	Niveau 3
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'information (acquisition, traitement, transmission ...)	Niveau 3
Les solutions d'assemblage et le comportement mécanique des systèmes	Niveau 2
Les caractéristiques et aptitudes mécaniques, thermiques, électriques des matériaux utilisés sur les véhicules	Niveau 2
La méthodologie de recherche d'informations nécessaire à la maintenance corrective	Niveau 3
Critères d'évaluation de la compétence	
<p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du poste de travail, les moyens de prévention et le choix des équipements de protection collective et individuelle sont adaptés à l'intervention • Les risques liés à l'intervention sont identifiés et signalés • Les consignes d'hygiène et de sécurité sont respectées <p>L'intégrité du véhicule est garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de protection du véhicule sont adaptés et correctement utilisés • Aucune détérioration n'est constatée • La propreté du véhicule est préservée <p>L'environnement est préservé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tri des déchets est réalisé • La réglementation environnementale est respectée <p>L'intervention respecte les procédures du constructeur et de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le temps imparti de l'intervention est respecté • Le remplacement des pièces respecte les procédures du constructeur et de l'entreprise • Les informations collectées (documentation, procédure du constructeur, etc.) sont adaptées à l'intervention à réaliser 	

CAP

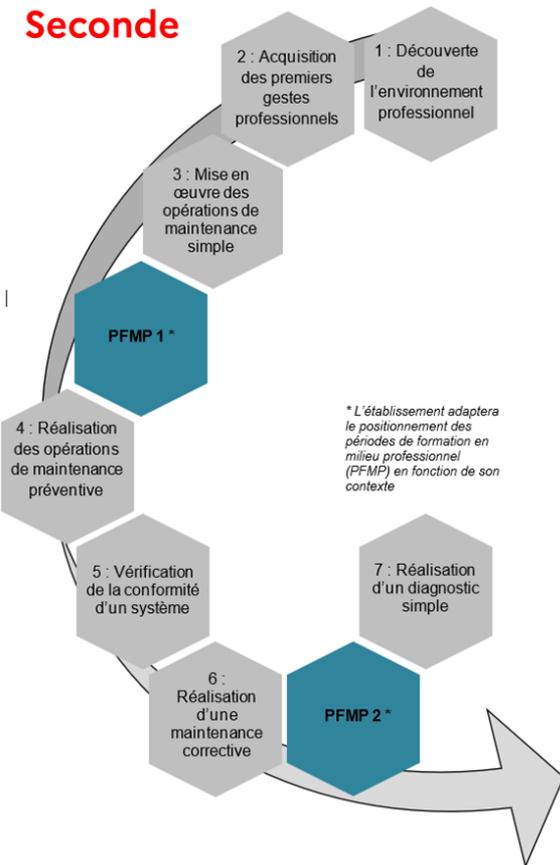
BAC PRO

C1.4 Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule	
<i>Principale activité mettant en œuvre la compétence</i> A1.5 Conseils techniques et d'entretien du véhicule auprès de la clientèle	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
L'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement	Niveau 3
Les normes et réglementations	Niveau 3
L'architecture des systèmes des véhicules thermiques, électriques et hybrides	Niveau 2
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'énergie et de leur commande (mécaniques, électriques, hydrauliques...)	Niveau 2
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'information (acquisition, traitement, transmission...)	Niveau 2
La méthodologie de recherche d'informations nécessaire à la maintenance périodique	Niveau 3
Les enjeux et outils de la communication professionnelle	Niveau 3
Les enjeux de la qualité dans l'après-vente	Niveau 1
Critères d'évaluation de la compétence	
Les conseils à la clientèle sur l'utilisation et l'entretien du véhicule sont conformes aux règles de sécurité, aux procédures du constructeur et de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies détectées sont présentées au client • Le client est informé du programme d'entretien à venir • La proposition de service, de produit est en lien avec les besoins du client • Le client est renseigné sur les pratiques d'usage du véhicule* • Les procédures qualifiées sont respectées • Les échanges avec le client s'inscrivent dans une démarche de satisfaction client 	
<i>*particularités du domaine du motocycle</i>	

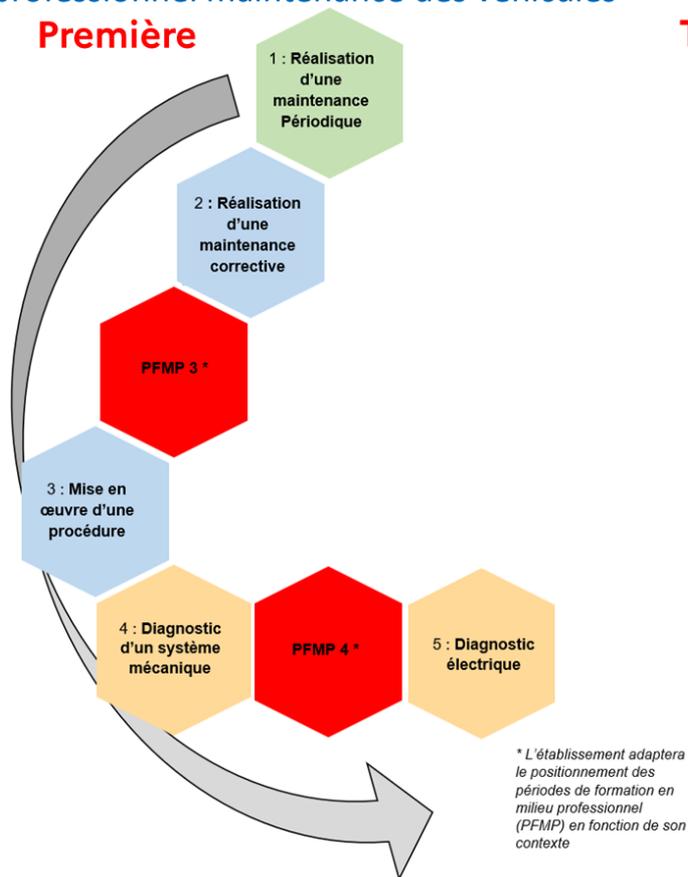
C1.4 Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule	
<i>Principale activité mettant en œuvre la compétence</i> A1.5 Conseils techniques et d'entretien du véhicule auprès de la clientèle	
Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
L'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement	Niveau 3
Les normes et réglementations	Niveau 3
L'architecture des systèmes des véhicules thermiques, électriques et hybrides	Niveau 3
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'énergie et de leur commande (mécaniques, électriques, hydrauliques...)	Niveau 3
L'architecture et le principe de fonctionnement des différentes chaînes d'information (acquisition, traitement, transmission ...)	Niveau 3
La méthodologie de recherche d'informations nécessaire à la maintenance périodique	Niveau 3
Les enjeux et outils de la communication professionnelle	Niveau 3
Les enjeux de la qualité dans l'après-vente	Niveau 2
Critères d'évaluation de la compétence	
Les conseils à la clientèle sur l'utilisation et l'entretien du véhicule sont conformes aux règles de sécurité, aux procédures du constructeur et de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies détectées sont présentées au client • Le client est informé du programme d'entretien à venir • La proposition de service, de produit est en lien avec les besoins du client • Le client est renseigné sur les pratiques d'usage du véhicule* • Les procédures qualifiées sont respectées • Les échanges avec le client s'inscrivent dans une démarche de satisfaction client 	
<i>*particularités du domaine du motocycle</i>	

Présentation des séquences sur l'ensemble du cycle trois ans du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules

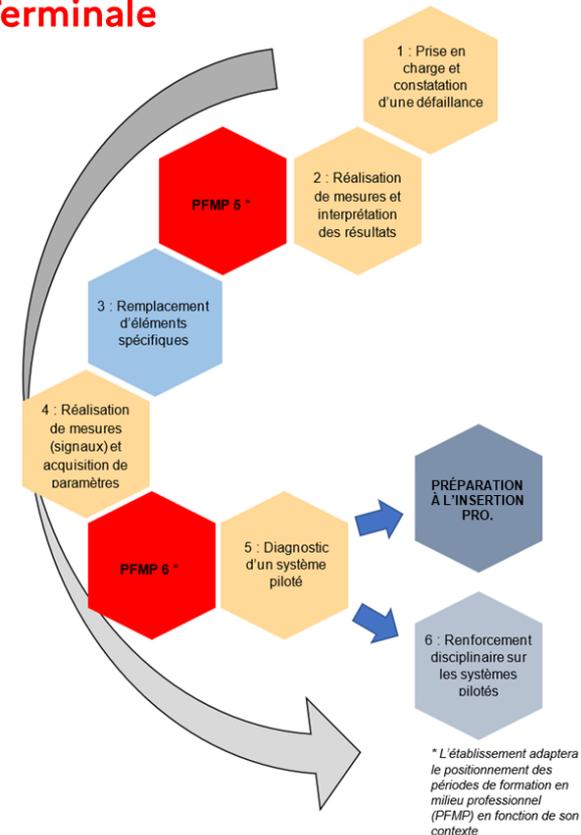
Seconde



Première



Terminale



3. Analyse Fonctionnelle et Structurelle

4. Évolution du règlement d'examen

4.Évolution du règlement d'examen a. Unités certificatives

4.Évolution du règlement d'examen b. Évaluation par compétences

5. L'enseignement de l'habilitation pendant le cursus CAP et BAC

6. Mot de clôture

Projection à la rentrée

- ✓ Attente du guide d'accompagnement pédagogique

- ✓ Travail sur les indicateurs de réussite

- ✓ Préparation de sujets zéro

MERCI DE VOTRE ATTENTION

